

▶ AUX ACHETEURS ▶

MON BUT EN AFFAIRES.

Je tiens avant tout, à la bonne réputation dont jouit ma maison, avantage précieux que j'ai acquis par mon empressément et mes efforts constants à bien servir ma clientèle. J'ai plaisir à donner, comme preuve de la satisfaction accordée à mes pratiques, les noms des personnes qui ont bien voulu me favoriser de leur bienveillant patronage, et j'ose affirmer, que personne n'a eu à se plaindre de m'avoir accordé sa confiance.

Mon intention n'est pas de faire des affaires pendant quelque temps seulement, mais de fonder une maison de confiance, sur des bases solides, en vaincu que je suis, que le vrai mérite est toujours reconnu; que des instruments honnêtement fabriqués et des transactions honorables prévaudront sur les méthodes suspectes employées par certains marchands et agents pour obtenir de la notoriété à leurs marchandises, de qualité souvent contestable, et pour en effectuer la vente.

En dépit des efforts de rivaux envieux, qui ne se font pas scrupule de recourir à toutes sortes de petits moyens inavoués pour nuire à la réputation d'une maison qui porte ombrage à leur ambition, je me propose, à l'avenir, de suivre dans mes transactions commerciales, la même ligne de conduite qui m'a assuré jusqu'à ce jour un succès aussi important.

ASSORTIMENT.

Un des grands avantages pour un acheteur, est de trouver un assortiment considérable dans le même établissement, où il est à même de comparer les mérites respectifs des instruments de diverses fabriques, les uns à côté des autres, pouvant ainsi faire son choix d'une manière sûre et satisfaisante et beaucoup plus facilement qu'il ne pourrait le faire en se transportant d'un magasin à un autre. Dans ce but, je tiens constamment en magasin de 100 à 150 pianos et orgues des plus célèbres fabriques Canadiennes, Américaines et Européennes, à des prix variant de \$50.00 à \$1,500, offrant ainsi aux acheteurs, dont je sollicite respectueusement une visite, le choix le plus varié et le plus considérable en Canada.

QUALITÉ DES INSTRUMENTS.

Je n'offre en vente en détail que des instruments de première qualité et ne veux avoir rien à faire avec ceux de qualité inférieure. Je préfère perdre des ventes, comme cela arrive quelques fois parce que je n'ai pas de pianos assez bon marché que je puisse recommander, plutôt que d'exposer la réputation de mon établissement en vendant des instruments que les acheteurs n'achèteraient pas s'ils en connaissaient bien la valeur, et qui, plus tard, jettent du discrédit sur les maisons qui les ont vendus.

À l'Exposition de la Puissance à Montréal, en 1880, ouverte au monde entier, la plus grande exposition qui ait jamais eu lieu en Canada, Huit Premiers Prix et Diplômes d'Honneur et un Second Prix ont été décernés, sur la recommandation unanime des cinq juges, à mes Pianos et Orgues en compétition avec les maisons anglaises et canadiennes les plus importantes.

Ce grand nombre de premiers prix, dû à

la supériorité incontestable de mes instruments, est le plus considérable qui ait jamais été obtenu par aucune autre maison en Canada.

C'est à cette Exposition que le magnifique piano Hazelton a obtenu le Premier Prix Extra au-dessus de tous les concurrents, y compris le piano Weber, de New-York.

Mes instruments n'étaient pas aux Expositions de 1881 et 1882. Vu l'absence presque complète de compétiteurs à ces deux dernières exhibitions, les premiers prix qui y ont été accordés n'ont naturellement pas la même valeur.

Ces distinctions ainsi que celles qui ont été décernées à mes instruments aux Expositions de Philadelphie 1876 et Paris 1878, avec la satisfaction donnée aux acheteurs qui ont ces instruments depuis 20 années, doivent avoir plus de valeur auprès du public intelligent que les discours de certains marchands et de leurs agents qui, à défaut de connaissances pratiques, cherchent à établir la qualité de leurs instruments en décrivant et dépréciant ceux des autres maisons.

PRIX DES INSTRUMENTS.

Les prix que j'ai établis sur mes instruments sont plus bas, eu égard à la qualité, que ceux d'aucune autre maison. En voici les raisons:

Étant le représentant, pour la vente en gros et en détail, de plusieurs fabriques les plus importantes, et ayant pour cela fait des contrats avec chacune d'elles pour un nombre considérable d'instruments, au comptant, j'obtiens ainsi une grande réduction de prix dont je fais bénéficier mes pratiques. Le fait que je fournis une grande quantité d'instruments à plusieurs marchands et agents en est une preuve.

Contrairement aux autres maisons qui ont beaucoup d'employés, de commis, d'agents, de collecteurs, etc., etc., etc., qui augmentent considérablement les dépenses et ajoutent des commissions et des déboursés qui sont naturellement compris dans les prix des instruments et payés par les acheteurs, mon système d'affaires me dispense du service de ces employés, épargnant ainsi des milliers de piastres par année, et mes dépenses de magasin seules, sont infiniment moindres que celles d'aucune autre maison, même moins importante.

De plus, mes prix sont basés sur un crédit de courte durée et mes risques sont par là diminués, contrairement aux maisons qui vendent leurs instruments payables par petits versements mensuels, s'étendant jusqu'à 3 et 4 ans, et dont les pertes sont ainsi considérables. Je ne demande pas un prix élevé pour couvrir les pertes causées par une certaine classe de pratiques, et je n'oblige pas un acheteur responsable de payer pour celui qui manque de remplir ses obligations.

Je donne un délai raisonnable à des acheteurs solvables et un escompte libéral pour argent comptant.

UN SEUL PRIX.

Le système de demander des prix fabuleux pour les instruments, de manière à pouvoir faire une grande réduction du pre-

mier prix, pour tromper les acheteurs en leur faisant croire qu'ils font un excellent marché, bien qu'ils paient encore un prix exorbitant pour l'artefice, est si déshonorable et indigne d'une maison respectable, qu'on ne peut trop censurer les marchands qui le pratiquent. Il est évident qu'on ne peut s'attendre à être traité honnêtement par ces personnes et le public devrait patronner un établissement où les acheteurs sont certains qu'ils reçoivent pour leur argent.

Mes prix, au lieu d'être capricieusement établis, comme le fait arrive si souvent, d'après les occasions et pour profiter du plus ou moins de connaissances pratiques de l'acheteur, sont uniquement fixés d'après la valeur réelle de chaque instrument et sont cotés au plus bas à toutes les personnes qui en font la demande. De cette manière, une personne qui ne connaît pas la valeur des différents instruments, ou même un enfant peut acheter à aussi bon marché qu'un marchandeur.

GARANTIES.

L'éducation musicale est maintenant si étendue en Canada qu'une bonne partie des personnes désirant acheter un piano ou un orgue, peuvent facilement juger elles-mêmes de la qualité du son, et n'ont qu'à examiner l'extérieur pour l'élégance des caisses; mais personne ne connaît la partie essentielle, le mécanisme.

Pour la construction intérieure elles doivent s'en rapporter à la réputation et à la probité du fabricant et du marchand, vu que même des musiciens et des ouvriers d'expérience peuvent facilement se tromper après un examen superficiel.

Pour tout acheteur il est très important que l'instrument qu'il achète soit pleinement garanti. Il y a des instruments garantis pour 5, 7 et 10 ans; ceux qui sont garantis pour le plus longtemps sont généralement les moins bons, et il y a de ces garanties qui ne valent rien.

Mes instruments sont tous garantis pour 5 années par les fabricants et cette garantie est endossée par moi. À part cette garantie, j'accorde et je tiens en ordre mes instruments dans la ville et dans toute la province de Québec, avantage inappréciable pour les personnes qui ont des instruments et qui n'ont jamais été donné par aucune autre maison en Canada. Je demande comme faveur d'être notifié de tout dérangement dans mes instruments, et je m'empresse d'y remédier.

Je ne vends pas mes instruments pour m'en débarrasser et ne plus m'en occuper, mais je tiens à les suivre partout, de manière à être certain qu'ils donnent toujours satisfaction et pour leur bonne conservation; et pour preuve de ce que j'avance, j'ai le plaisir de donner comme référence les noms de toutes les personnes qui ont acheté mes instruments.

Des catalogues illustrés de Pianos et d'Orgues, contenant beaucoup d'informations utiles avec les prix et conditions de vente, seront expédiés sur demande.